



Déclaration liminaire

Conseil d'administration de l'Agence pour
l'enseignement français à l'étranger

26 juin 2026

Administratrice suppléante : Pascale Canova

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les administratrices et les administrateurs,
Monsieur le directeur général,

Avant d'entrer dans le vif du sujet, la CFDT Éducation monde tient à exprimer sa solidarité la plus entière avec les personnels, les élèves et leurs familles touchés par le séisme meurtrier qui frappe le Venezuela : nous pensons en particulier à la communauté du lycée français, dont nous suivons la situation avec la plus grande attention.

Les rapports récemment publiés, qu'il s'agisse du rapport Cazebonne ou de celui des inspections générales, ne constituent malheureusement pas une surprise. Ils confirment une orientation que nous dénonçons depuis longtemps :

le problème principal du réseau n'est pas son organisation, mais le désengagement financier progressif de l'État vis-à-vis de sa mission de service public à l'étranger.

Faute de moyens à la hauteur des ambitions affichées, le réseau historique se trouve fragilisé alors même qu'il demeure la colonne vertébrale de l'enseignement français à l'étranger.

La CFDT Éducation monde continue de penser que le réseau mérite mieux qu'une réforme conduite dans la précipitation et dans la casse sociale qui semble aujourd'hui s'annoncer.

Au-delà de leurs différences, les deux rapports convergent vers une même logique : réduire le coût des personnels. Plafonnement des détachements, remise en cause du renouvellement automatique, pression sur les rémunérations, affaiblissement du dialogue social et développement du détachement direct : **les économies budgétaires semblent désormais primer sur les garanties statutaires.**

La décision prise en décembre de faire supporter aux familles des établissements en gestion directe le coût des cotisations patronales des personnels détachés constitue une rupture majeure. Dans le même temps, les établissements partenaires demeureraient exemptés de cette contribution.

Si l'objectif était de fragiliser le réseau historique, d'en diminuer l'attractivité et d'accélérer son décrochage, on ne s'y prendrait pas autrement.

Cette logique s'étend désormais aux établissements conventionnés. Alors même que toutes les conventions ne sont pas encore signées, les fortes réticences exprimées face aux nouvelles charges financières laissent présager de sérieuses difficultés. Quid de l'avenir des personnels détachés dans les établissements qui refuseraient ce qui leur est imposé ?

Derrière les discours de modernisation se dessine un modèle davantage fondé sur le recrutement local et le détachement direct. Nous refusons la perspective de fonctionnaires

placés en détachement direct sur des contrats de droit étranger, avec des garanties collectives amoindries. Associée à un assouplissement des conditions d'homologation, cette orientation dessine un modèle plus libéral et moins protecteur.

La même logique est à l'œuvre dans le financement de la protection sociale complémentaire. Après avoir envisagé un prélèvement sur les ISVL, il est désormais proposé de financer les 5,5 millions d'euros nécessaires grâce à une économie sur l'avantage familial.

Autrement dit, les personnels ayant des enfants à charge seraient appelés à financer la protection sociale complémentaire des personnels détachés.

La CFDT Éducation monde refuse qu'une avancée sociale soit financée par le recul d'un autre droit social. L'État doit assumer ses responsabilités et garantir un financement pérenne de ses obligations.

Enfin, nous attendons de ce conseil les clarifications nécessaires concernant le BR1 et ses conséquences pour l'Agence, les établissements et les personnels.

La CFDT est vent debout contre une trajectoire qui fait peser sur les personnels, les familles, les établissements et donc sur les élèves le coût du désengagement de l'État.

Le réseau mérite des moyens à la hauteur de ses missions, et non une réforme guidée par les seules contraintes budgétaires.